

Charte du bon festivalier

Je m'engage à respecter les règles et consignes de sécurité suivantes lors du Gala 2022 :

- respecter les organisateurs de l'événement ainsi que le personnel de sécurité et les conducteurs des navettes
- contrôler ma consommation d'alcool et ne pas apporter de drogue ou de produits illicites
- rester dans la zone balisée ouverte au public
- adopter un comportement approprié et respectueux vis à vis des autres participant(e)s
- ne pas dégrader l'intérieur des navettes et les lieux de l'événement.

Toute atteinte à l'intégrité physique ou morale de la personne humaine par le biais de paroles, d'actes, de gestes ou d'attitudes sexistes ou à caractère sexuel est formellement interdite. L'organisation de l'événement se garde ainsi la possibilité de renvoi immédiat et définitif de la personne ayant commis des violences. Des poursuites pourront également être engagées à l'encontre de cette personne.

Si vous êtes témoin ou victime de VSS (violences sexistes et sexuelles), vous trouverez soutien au **numéro dédié à cela, (qui sera affiché partout sur le lieu de l'événement)**, et notamment auprès de personnes formées portant le brassard staff, que vous pouvez solliciter en cas de problème pendant l'événement. Toute information recueillie restera confidentielle.

En cas de non-respect de l'une ou de plusieurs de ces consignes, je m'expose à des sanctions de la part des organisateurs de l'événement, de mon école et des autorités compétentes.